

dimanche, 04 août 2013 01:41

## Prison à vie pour de supposés jets de pierre!

IRIB-Cinq garçons palestiniens, âgés de 16-17, risquent 25 ans pour la vie en prison pour de prétendus jets de pierres.

Les garçons ont été chargés chacun de 25 chefs d'accusation de tentative d'assassinat après avoir été accusés d'avoir causé un accident dans lequel une voiture remplie de colons s'est écrasée contre un camion garé près de Salfit, en Cisjordanie occupée.

Le jeudi soir 14 mars une voiture conduite par Adva Biton, habitant la colonie illégale de Yakir, a percuté l'arrière d'un camion stationné sur la route n° 5 dans le gouvernorat de Salfit, dans les territoires palestiniens occupés. Le conducteur et ses 3 filles ont été blessées dans l'accident, l'un des enfants sérieusement. Adva Biton a affirmé que l'accident a été causé par des enfants palestiniens jetant des pierres sur sa voiture. Le chauffeur de camion a d'abord témoigné qu'il s'était arrêté en raison d'une crevaison, mais plus tard, il a changé son témoignage indiquant que il aurait vu des pierres posées par la route. Il n'y avait pas d'autres témoins de l'accident ce jour-là.



Dix-neuf mineurs des villages de Hares et Kifl Hares ont été arrêtés à la suite de l'accident de voiture. Aucun des enfants n'avait de condamnations antérieures ni d'accusations de lancers de pierres. Certains de ces enfants ont été maintenus en isolement pendant deux semaines et ils ont subi violences et mauvais traitements pendant leur détention.

La plupart des garçons ont été libérés après des premiers interrogatoires. Ali Shamlawi, Mohammed Kleib, Mohammed Suleiman, Ammar Souf et Souf Tamer, tous âgés de 16 ou 17 ans, sont toujours détenus et emprisonnés dans une prison israélienne pour adultes. Ce sont « les garçons d'Hares ».

Les garçons d'Hares sont chacun chargés de 25 chefs d'accusation de tentative d'assassinat et ils font face à 25 années d'emprisonnement ou à la prison à vie. Chaque chef d'accusation de tentative d'assassinat provient de chaque pierre qui aurait été lancé sur des voitures le long de la route n° 5. Toute l'affaire repose sur les aveux d'un garçon, extirpé lors d'un interrogatoire discutable lorsque ni l'avocat des garçons ni ses parents n'ont été autorisés à être présents. Initialement, il n'y avait pas de témoins présents sur les lieux de l'accident. Cependant 61 témoins des colonies juives environnantes se sont ensuite présentés, après que l'affaire ait retenu l'attention des médias, certains d'entre eux affirmant avoir vu des enfants jeter des pierres et d'endommager certaines de leurs voitures.

### La mère d'Ali appelle à l'attention internationale

La mère d'Ali Shamlawi a de terribles souvenirs de la nuit dernière, la dernière fois qu'elle a vu son fils. 15 à 20 soldats ont fait irruption dans la maison à environ 3h du matin, leurs visages dissimulés par une cagoule noire. Aucun d'eux n'a donné de raison de l'incursion dans la nuit. Pour la famille Shamlawi, ce qui s'était passé trois jours avant était juste un accident de voiture, et ils ne pouvaient pas imaginer que l'événement avait été présenté par les médias israéliens comme une « attaque terroriste », et que leur fils de 16 ans allait être accusé d'être l'un des « terroristes » qui en seraient responsables. La mère d'Ali insiste que son enfant est innocent : « Quand la voiture a percuté le camion, les garçons étaient déjà dans le village. Ils rentraient de leur ballade en montagne, où ils sont allés manger des amandes vertes. Quand ils ont entendu le crash, ils étaient en face de l'école, de sorte qu'ils ne pouvaient pas avoir jeté des pierres. »

Le souvenir le plus pénible est la phrase prononcée par un soldat avant qu'Ali ne soit menotté et amené vers une destination inconnue : « Dis adieu à ta mère, car tu ne pourras jamais la revoir ». La mère d'Ali sanglote, comme elle répète ces mots, puis elle ajoute : « Au début, je pensais qu'il avait dit cela juste pour nous faire peur, mais maintenant je vois qu'il en était vraiment persuadé. » Si l'accusation se conclut pour les garçons par 25 années de prison, Ali ne pourrait plus revoir sa famille jusqu'à ce qu'il ait 41 ans.

Tandis que le garçon était poussé hors de la maison, le père d'Ali s'est approché d'un agent de renseignement : « je lui ai demandé de dire aux soldats de ne pas frapper mon fils sur l'épaule. Il a juste eu une opération et ça lui fait très mal. Quand nous avons réussi à rendre visite à Ali en prison, après deux mois de détention, il nous a dit qu'ils l'ont toujours frappé là, à dessein ».

En prison, Ali a été sauvagement battu quasiment chaque jour et il a été menacé, s'il n'avait pas été coupable, que sa mère et sa sœur soient emmenées en prison et humiliées par la fouille de leurs vêtements. Les 16 premiers jours de détention, Ali a été placé dans une cellule en isolement, sans nourriture, ni eau ni l'accès aux toilettes pendant des périodes de 14 heures.

La mère d'Ali dénonce un système qui oblige les enfants à signer une déclaration de culpabilité : « Il s'agit d'un enfant de 16 ans, combien de temps pensez-vous qu'il puisse résister à cette pression avant d'avouer ? » Comme elle n'est pas en mesure de ramener son fils à la maison, sa principale préoccupation est que son histoire ne reste pas sans écho, mais contribue à mieux faire comprendre la souffrance des Palestiniens : « je veux que tout le monde vienne au procès et voient ce qu'est la réalité de la prétendue démocratie en Israël ».

### **Les conséquences de l'affaire des garçons d'Hares**

Avigdor Lieberman, le dirigeant du parti fasciste Yisrael Beitenou a exprimé son espoir que les lanceurs de pierres seraient traités comme des personnes tirant à balles réelles et que les « règles d'engagement militaires » seraient mis à jour en conséquence.

Cette affaire pourrait créer un précédent dangereux si les cinq garçons palestiniens sont condamnés malgré l'absence de preuves pour soutenir les accusations. Cette jurisprudence permettrait aux tribunaux militaires israéliens, devant lesquels les Palestiniens sont jugés, de condamner les enfants palestiniens, dès l'âge de 12 ans, pour tentative de meurtre en cas de jets de pierres.

Pour en savoir davantage sur la détention des Palestiniens consultez [l'article précédent sur le Palestine Monitor](#).

Pour des informations détaillées sur l'affaire et savoir comment vous pouvez manifester votre soutien, consultez le site dédié [aux garçons d'Hares](#).

23 juillet 2013 - Palestine Monitor - Vous pouvez consulter cet article à : <http://www.palestinemonitor.org/det>.

### **Ajouter un Commentaire**

---

Nom (obligatoire)

Adresse email

Url de votre site Web ou Blog

1000 Caractères restants

Recevoir une notification par email lorsqu'une réponse est postée



Rafraîchir

Enregistrer

---